DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

Commune de

Noirlieu

(Bressuire)

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

ETUDE D'IMPACT

Bilan environnemental du projet

ATLAM Environnement
ETUDES EXPERTISES CONSEILS

Novembre 2017 - Echelle : 1/5 000

Légende

ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT

Structure bocagère

Haies à enjeux très forts
qui étaient à conserver absolument, sauf cas justifiés et argumentés
avec reconstitution obligatoire du linéaire détruit

- Ripisylves
- Haies à rôle hydraulique, d'intérêt paysager et/ou biologique
- Haies à rôle hydraulique, de bonne à moyenne qualité végétale
- Haies à rôle hydraulique, de médiocre qualité végétale (à conforter)
- Haies structurantes, d'intérêt paysager et/ou biologique

Haies à enjeux forts
qui étaient à conserver absolument, sauf cas justifiés et argumentés
avec reconstitution obligatoire du linéaire détruit

- Haies structurantes, de bonne à moyenne qualité végétale
- Haies situées en bordure de route, de bonne à moyenne qualité végétale
- Haies situées en bordure de route, de médiocre qualité végétale (à renforcer)

Haies à enjeux moyens
qui étaient à conserver si possible
avec reconstitution obligatoire du linéaire détruit

- Haies de moyenne qualité végétale, sans rôle hydraulique ou structurant

Haies à enjeux faibles
qui étaient sans prescriptions particulières
avec reconstitution souhaitable du linéaire détruit, sous forme de plantations

- Haies de médiocre qualité, sans rôle hydraulique ou structurant
- Alignements de peupliers

Arbres isolés ou présents au niveau des haies à basse strate
qui étaient à conserver absolument, sauf cas justifiés et argumentés
avec reconstitution obligatoire des arbres détruits

- Arbres de haut jet remarquables et Têtards
- Arbres de haut jet

Eléments d'occupation du sol :

Eléments à enjeux très forts
qui étaient à protéger de façon stricte, sauf cas exceptionnels justifiés
avec reconstitution obligatoire à surface au moins équivalente

- Zones humides boisées
- Zones humides prairiales d'intérêt patrimonial
- Zones humides prairiales d'intérêt secondaire

Eléments à enjeux forts
qui étaient à conserver absolument, sauf cas justifiés et argumentés
avec reconstitution obligatoire des surfaces détuites sous forme de boisements

- Boisements de feuillus
- Prairies permanentes (terres non labourables)

Haies à enjeux moyens
qui étaient sans prescriptions particulières

- Peupleraies
- Bois de conifères
- Friches
- Vignes - Vergers
- Jardins - Terrains d'agréments
- Bandes ou parcelles enherbées
- Cultures

Hydraulique :

- Cours d'eau permanents
- Cours d'eau temporaires
- Ecoulements naturels
- Fossés
- Fossés / cours d'eau enterrés
- Axes de talwegs
- Mares / Etangs
- Sources
- Puits
- Pentes significatives
- Ruptures de pentes / dénivellations

Eléments culturels - Mesures de protection :

- Périmètre de protection de monument historique
- Sites archéologiques
- Calvaires ou oratoires

TRAVAUX CONNEXES - MESURES

Références des travaux connexes

Arrachages de haies : AS..

- xxxxx Haies arrachées sans présence d'espèces protégées
- x x x x Haies arrachées avec présence d'espèces protégées communes
- xxxxx Haies arrachées avec présence d'espèces protégées patrimoniales

Travaux de voirie : V..

- Création de chemins agricoles

Travaux hydrauliques : H..

- Création de fossés
- Création d'un ouvrage hydraulique (passage busé)

Mesures compensatoires : PC..

- Plantation de haies bocagères
- Plantation de haies buissonnantes

Mesures de réduction :

Travaux d'arrachage de haies à réaliser entre début octobre et fin février

RESULTATS DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES

- Espèces patrimoniales observées sur les sites de travaux et impactées
- Espèces patrimoniales obervées hors site de travaux et/ou non impactées

Taxons :

- Oiseaux
- Insectes
- Chiroptères

Liste des espèces patrimoniales observées :

Chiroptères :

SC : Sérotine commune (Eptesicus serotinus)
PK : Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii)
PN : Pipistrelle de Nathusius (Pipistrellus Nathusii)
PC : Pipistrelle commune (Pipistrellus pipistrellus)

Oiseaux :

OC : Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus)
PGE : Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio)
CE : Chardonneret élégant (Carduelis carduelis)
FC : Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)
TP : Tarier pâtre (Saxicola rubicola)
PF : Pipit farlouse (Anthus pratensis)

Insectes :

GC : Grand Capricorne (Cerambyx cerdo)

